

14.2.15. Société Tahiti Nui Hélicopters (SAS TNH)



Secteur d'activité : Transports		
Code NAF :	N° TAHITI : C 74 362	N° RCS : 18 92 B
Tel : 87 77 72 56	Email : commercial@tnh.pf	
Siège social : Faaa - Aéroport de Tahiti Faa'a – Immeuble Tua Rata - BP 60026 – 98702 FAA'A		
Président Directeur Général : M. Mathieu BECHONNET		

Présentation :

La société a été créée par le transporteur aérien international polynésien, Air Tahiti Nui (ATN), et un des leaders du transport aérien par hélicoptères en métropole, HBG France, société immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Thonon-les-bains sous le numéro 320 228 570.

TNH a pour activité l'exploitation commerciale d'hélicoptères en Polynésie française, pour des activités de transport aérien de passagers, notamment dans le cadre d'évacuations sanitaires et de vols à la demande et de vols touristiques, ainsi que du transport de fret et des travaux aériens.

Depuis sa création, TNH exploite cinq hélicoptères, sur la base du certificat de transporteur aérien de HBG France :

- un AS 350 B2 (immatriculé F-GXPE) dont elle est propriétaire, ayant fait l'objet d'un apport au capital par HBG France à la constitution ;
- et 4 EC 135 (immatriculés F-GVYM, F-GYHF, F-GTKB et F-GMTF), pris à bail auprès de HBG France et importés en Polynésie française sous le régime de l'admission temporaire.

Conseil de surveillance :

Président	Air Tahiti Nui, représentée par Monsieur Mathieu BECHONNET
Représentant d’Air Tahiti Nui	• Monsieur Philippe Marie, Président Directeur Général
Représentant d’HBG France	• Monsieur Renaud BLANC, Président Directeur Général
Représentant de la SOFIDEP	• Monsieur Gaspard TOSCAN DU PLANTIER, Directeur Général
Représentant de la Polynésie française	• Monsieur Moetai BROTHERSON, Président

Actionnariat :

Valeur nominale de l'action (F CFP) : 193

Nom du Souscripteur	Nb d'actions	%	Montant
POLYNESIE FRANCAISE	16 270	14,77%	3 140 110
Total collectivités publiques	16 270	14,77%	3 140 110
AIR TAHITI NUI	75 566	68,59%	14 584 238
HBG	10 000	9,08%	1 930 000
SOFIDEP	8 329	7,56%	1 607 497
Total entreprises	93 895	85,23%	18 121 735
Total	110 165	100%	21 261 845

Ressources humaines : masse salariale et effectif

Exercice	Montant (XPF)	Variation (%)	Effectif (clôture)	Variation (%)	Effectif (ETP)
2022	291 512 917	18%	28	8%	27,9
2023	241 720 619	-17%	28	0%	27,8
2024	277 718 986	15%	29	4%	29,1

Ressources humaines : pyramide des âges

2024	Homme		Femme		Totaux	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
< 20 ans				0%	0	0%
20-24 ans		0%	2	25%	2	7%
25-29 ans		0%	3	38%	3	11%
30-34 ans	1	5%		0%	1	4%
35-39 ans		0%	3	38%	3	11%
40-44 ans	2	10%	1	13%	3	11%
45-49 ans	5	25%		0%	5	18%
50-54 ans	4	20%	1	13%	5	18%
55-59 ans	7	35%		0%	7	25%
60-65 ans		0%		0%	0	0%
> 65 ans		0%		0%	0	0%
Totaux	19	95%	10	125%	29	104%

Activités de la société en 2024 :

Au 31 décembre 2024, la société a facturé près de 1.025 heures de vol, en recul de -12% par rapport à 2023. L'activité s'est principalement concentrée sur le marché SMUH et les EVASAN Société qui représentent 47% de l'activité totale de la compagnie (480 hdv, -47hdv vs 2023).

Les vols touristiques enregistrent une hausse de 16% par rapport à 2023 avec une nette hausse sur la base Bora (+52 hdv, +16% vs 2023) ainsi que sur Tahiti (+8 hdv, + 20% vs 2023). L'activité a été réduite sur le 1er semestre afin de permettre la réalisation des visites périodiques de maintenance sur les différentes machines et ainsi de libérer la haute saison de tout chantier de maintenance.

Les transferts inter-iles sont en hausse de 12% par rapport à 2023 avec une activité répartie de manière équitable entre les bases de Bora et Tahiti.

L'an passé, le travail aérien (prestations pour le compte de la TEP et RTE - entretien des pylônes électriques et la pose de la fibre optique au cœur de la vallée de Papenoo) avait généré une activité de plus de 180 hdv sur l'exercice 2023, activité réalisée avec la fermeture de la base de Bora sur une grande partie du mois de juin. A noter que la société a réalisé 4 hdv au titre de la prestation de service signée avec Paris 2024 pour la mise à disposition d'une machine et de son équipage dans le cadre de la compétition de surf.

Au titre de l'exercice 2024, TNH a réalisé un chiffre d'affaires net de commissions de 867,4M XPF, en augmentation de + 5,5% (+45M XPF) par rapport à 2023. Les principaux contributeurs ont été les suivants :

- L'activité SMUH aux Marquises : 355,2M XPF, +7,5M XPF, +2,2% vs 2023 avec l'effet année pleine des révisions tarifaires accordée le 1er mai 2023 et 1er mai 2024 compensée toutefois par une baisse des heures de vol réalisées (-3,1%) ;
- L'activité EVASAN Société : 293M XPF, +29,2M XPF, +11% vs 2023 : effet de la mise en place de l'avenant à la convention EVASAN à compter du 1er mars 2023 et de sa révision tarifaire appliquée en 2024 (voir ci-avant);
- L'activité vols touristiques : 164M XPF, en hausse de 64% (+64M XPF) vs 2023. Cette hausse s'explique par la croissance de l'activité sur Bora et Tahiti et d'un effet prix (révisions tarifaires passées sur 2023 et 2024);
- L'activité Transferts inter-iles : 53M XPF, en hausse de 19M XPF par rapport à 2023 (+1,5M XPF, +55%).

Près de 75% du chiffre d'affaires de la compagnie est réalisé au titre de l'activité de transport médical, stable par rapport à 2023. Hors travail aérien, la hausse est de 14% tirée notamment par l'activité et les révisions tarifaires des contrats CPS, marché SMUH ainsi que les augmentations de tarifs appliqués sur les vols touristiques et transferts inter-iles.

La compagnie réussit à améliorer le résultat d'exploitation positif de 1% à 5,6% CA, soit 50M XPF confirmant ainsi le retournement économique de la société engagé depuis fin 2022.

Même si TNH dégage un léger bénéfice net de 5M XPF, le poids de la dette principalement constitués des avances en compte courant continue de peser sur la rentabilité de la compagnie. L'exercice est également impacté par la mise au rebut du moteur du F-GXPE pour près de 26M XPF.

La trésorerie reste contrainte et sous tension à -17M XPF au 31 décembre 2024 obligeant la compagnie à consommer régulièrement son découvert bancaire.

Faits marquants en 2024 :

○ Avenant convention CPS – EVASAN Iles de la Société

Le 27 février 2023, la société et la CPS ont signé un nouvel avenant modifiant les termes de la convention initiale du 24 avril 2020 comme suit :

- Mise à disposition d'une machine principale et mobilisation d'un second appareil si l'appareil principal est constaté en panne ;
- Maintien d'un taux de disponibilité a minima de 97% ;
- Rémunération d'une part fixe;
- Rémunération d'une part variable par minute de vol
- Date d'effet au 1er mars 2023.

Un nouvel avenant a été signé en février 2024 actant la réévaluation tarifaire de la part fixe et de la part variable à compter du 1er mars 2024.

Au titre de l'exercice 2024, la société a dégagé un chiffre d'affaires de 292,8M XPF (+11% vs 2023) pour une activité de plus de 270 heures de vol (-13% vs 2023).

○ Marché SMUH – Archipel des îles Marquises

Par courrier du 14 mars 2024, le Ministère de la Santé en charge de la prévention et de la protection sociale généralisée a donné son accord pour la reconduction du marché N°2842/MSP du 26/04/2022 pour une durée initiale de 6 mois pour ainsi le porter jusqu'au 31 octobre 2024 puis à nouveau renouvelé de 6 mois jusqu'au 30 avril 2025. En application de l'article 6.4, la société TNH a par ailleurs sollicité le MSP pour revoir le prix de la prestation, demande de révision justifiée par un contexte de hausse des charges d'exploitation de la compagnie impactant directement ses coûts de fonctionnement.

Au titre de l'exercice 2024, la société a dégagé un chiffre d'affaires de 355,2M XPF (+2,2% vs 2023) pour une activité de plus de 210 heures de vol (-3,1% vs 2023).

○ Instruction de la demande de certificat de transporteur aérien

Le 13 décembre 2023, la DSAC Centre Est a informé HBG que « s'il a été accepté par le passé d'avoir plusieurs licences adossées à un unique CTA, les nouvelles dispositions entrées en vigueur le 4 juillet 2018 avec le règlement européen (UE) 2018/1139, dont les conséquences de mise en œuvre ont été validées par nos services juridiques, ne permettent plus cette situation. Ainsi, un CTA ne peut être délivré qu'à une unique société, et à un CTA ne peut plus être associée qu'une seule et unique licence d'exploitation. » (Courrier DSAC/NO/23-023 du 13 décembre 2023).

Par conséquent, HBG devait s'engager à mettre un terme à cette situation, « soit par abandon de certaines licences, soit par adossement de chaque licence à un CTA distinct ». En outre, la DSAC CE a demandé que « cette conclusion (fût) effective pour le 30 juin 2024 au plus tard ».

Afin de se conformer à cette exigence de réalisation et de calendrier, TNH a procédé aux actions et aux dates suivantes:

- Recrutement d'une Qualificienne en tant que Responsable de la Surveillance de la Conformité (RSC) et Responsable du Système de Gestion de la Sécurité (RSGS) (mars) ;
- Recrutement d'un Responsable Désigné Maintien de Navigabilité (RDMN) pour la délivrance d'un agrément CAMO (Continuous Airworthiness Management Organisation) (juin) ;
- Justification des compétences des Responsables Désignés Opérations Vol (RDOV), Formation Equipage (RDFE) et Opérations Sol (RDOS) (mai) ;
- Accompagnement par deux prestataires spécialisés pour les démonstrations de conformité réglementaire de l'organisation projetée (avril – juin) ;
- Sélection et mise en production d'un outil informatique de Maintien de Navigabilité (avril) ;
- Contrôle et implémentation des bases de données navigabilité (Configuration, Standard/Statut, Consignes de Navigabilité, Protocole d'Entretien, Nomenclature Equipements, Echéanciers, etc.) ;
- Dépôt pour approbation du Manuel du Système de Gestion (avril) ;
- Dépôt pour approbation des Manuels d'Exploitations A, B, C et D (mai)
- Dépôt pour approbation des SPO (Specialised Operations) (mai) ;
- Dépôt pour approbation du Manuel CAME (Continuous Airworthiness Management Exposition) (16 juin) ;
- Formations de Type (AS350B2 et EC135 T1&T2) aux RDMN, RSC/RSGS et CR (mai – juin).

Le 17 juin 2024, conformément aux engagements de calendrier pris initialement, TNH a déposé le dernier des manuels et procédures requis pour le CTA et CAMO auprès du SEAC pour étude et approbation. Enfin, le 31 octobre 2025, le SEAC/PF a délivré le CTA FR.AOC.0159 pour TNH, effectif au 1er novembre 2024.

Au 31 décembre 2024, la société a comptabilisé en immobilisations un total de 19,6M XPF au titre des salaires et traitements charges incluses du personnel TNH dédié à l'implémentation du CTA (11,4M XPF), des coûts d'assistance CAMO et RSC RSGS (4,6M XPF) ainsi que des coûts d'implémentation d'une application de gestion de navigabilité (1,1M XPF). Ses coûts ont été immobilisés à compter du 1er novembre 2024 et amortis sur une durée de 5 ans.

○ **Reconstitution des capitaux propres de la compagnie**

Le 12 décembre 2024 l'assemblée des associés de la compagnie TNH s'est réunie afin de procéder à la recapitalisation des capitaux propres de la compagnie. Cette opération s'est matérialisée par :

- une augmentation de capital par incorporation de l'avance en compte courant consentie par Air Tahiti Nui pour un montant de 506.587.800 XPF correspondant à 41.186 actions nouvelles ;
- une réduction de capital motivée par l'apurement des pertes. Cette réduction s'est faite par réduction de la valeur nominale des actions de TNH au montant de 193 XPF.

Aux termes de ces deux opérations, le capital social de TNH s'élève désormais à 21.261.845 XPF, divisé en 110.165 actions de valeur nominale 193 XPF, dont 8.329 actions à bulletins de souscription d'actions et réparti ainsi :

- Air Tahiti Nui : 75.566 actions, soit 68,6% ;
- La Polynésie française : 16.270 actions soit 14,8% ;
- HBG France : 10.000 actions soit 9,1% ;
- La SOFIDEP : 8.329 actions à bons de souscription d'avions soit 7,5%.

Perspectives 2025 :

Il est projeté une activité 2025 au niveau de 2024. L'activité EVASAN/SMUH fera l'objet du renouvellement du marché SMUH aux îles Marquises. Sans aléa majeur, la performance économique et financière devrait être au rendez-vous avec un allègement du poids de la dette suite aux opérations de recapitalisation réalisées en 2024 en partie compensé par les effets année pleine de la mise en place effective de l'organisation réglementaire dans le cadre de l'obtention du CTA et CAMO (coûts RH principalement). La trésorerie continuera de rester contrainte sur l'exercice.

D'un point de vue organisationnel, l'année 2025 sera marquée par le dépôt de la demande d'agrément au titre du Part 145.

Agrégats du bilan comptable :

ACTIF

En F CFP	2022	2023	2024
Immobilisations incorporelles et corporelles (Brut)	351 391 562	412 486 535	34 488 147

Actif immobilisé brut incorporel	13 546 050	13 546 050	34 488 147
---	-------------------	-------------------	-------------------

Actif immobilisé brut corporel	337 845 512	398 940 485	
Terrains	0	0	
Aménagements de terrains	0	0	
Constructions	4 537 313	4 537 313	6 321 853
Installations techniques, matériels, outillage	162 094 747	217 253 565	248 463 612
Autres immobilisations	165 779 178	170 003 795	170 379 619
Avances et acomptes	5 434 274	98 122	
Immobilisations en cours	0	7 047 690	12 326 350
Variation annuelle	63 836 022	61 094 973	-377 998 388

dont immobilisations affectées par le Pays			
Terrains nus			
Terrains aménagés			
Constructions			
Matériel de transport affecté			
Autres			
Variation annuelle			

Immobilisations financières	1 668 817	6 755 217	6 510 217
------------------------------------	------------------	------------------	------------------

Total actif immobilisé	353 060 379	419 241 752	40 998 364
-------------------------------	--------------------	--------------------	-------------------

En F CFP	2022	2023	2024
Créances et comptes rattachés (Brut)	167 066 374	129 794 390	
dont Créances < 1 an	116 586 922	115 437 656	123 402 225
dont Créances > 1 an			
dont Créances douteuses	-	2 828 713	335 000
dont avances et acomptes	1 023 389	1 000 000	4 728 117
dont autres créances	49 456 063	13 356 734	1 708 657
Provisions	-	- 2 828 713	- 335 000
Ecart de conversion actif	-	-	

En F CFP	2022	2023	2024
Trésorerie	21 249 081	5 056 252	7 265 541
VMP			
Disponibilités	21 249 081	5 056 252	7 265 541

En F CFP	2022	2023	2024
FDR	146 074 000	56 602 111	468 891 989
Ressources stables	499 134 379	475 843 863	509 890 353
Emplois stables	353 060 379	419 241 752	40 998 364

PASSIF

En F CFP	2022	2023	2024
Capitaux propres	-433 438 568	-459 258 455	56 657 629
Capital social	848 439 467	848 441 700	21 261 845
Primes d'émission			
Réserve légale			
Réserves statutaires			
Repport à nouveau	- 1 183 721 692	- 1 303 206 197	95 918
Résultat de l'exercice	- 119 484 505	- 30 275 650	5 064 614
Subvention d'investissement		-	
Provision réglementées	21 328 162	25 781 692	30 235 252

En F CFP	2022	2023	2024
Autres fonds propres	63 089 165	65 502 372	90 686 183
Provision pour risque et charge	63 089 165	65 502 372	90 686 183

En F CFP	2022	2023	2024
Endettement	869 483 782	869 599 946	362 546 541
Emprunt auprès Etab. Bancaires	51 459 401	151 579 575	146 701 679
Avance du Pays	-	-	
Emprunts et dettes financières divers	484 724 584	582 104 584	75 505 900
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	258 280 570	65 654 401	64 571 626
Dette fiscales	16 800 657	17 445 790	18 132 565
Dettes sociales	55 192 181	45 092 603	47 008 879
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	3 026 389	7 722 993	10 625 892
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			

Produits constatés d'avance	8 311 319	7 720 483	3 526 921
------------------------------------	------------------	------------------	------------------

Ecart de conversion passif	0	0	0
-----------------------------------	----------	----------	----------

Agrégats du compte de résultat :

En F CFP	2022	2023	2024
Résultat d'Exploitation	-97 737 823	12 451 531	54 695 874
Charges d'exploitation	883 341 474	853 317 843	888 966 856
dont Exploitation courante	501 006 705	475 940 840	470 360 231
dont Impôts et taxes	29 263 872	50 451 984	33 377 532
dont charges de Personnel	291 512 917	241 720 619	277 718 986
dont Autres charges	789 878	789 144	4 476 857
dont DAP	60 768 102	84 415 256	103 033 250
Produits d'exploitation	785 603 651	865 769 374	943 662 730
dont Chiffre d'affaires	669 104 586	820 056 122	895 031 557
dont subvention d'exploitation	74 438 083	0	
dont Autres produits	1 871	1 622	12 368 561
dont reprise sur amortissement, provision, transfert de charges	42 059 111	45 711 630	36 262 612
Résultat Financier	-9 273 305	-17 339 075	-16 213 516
Charges financières	9 295 876	17 918 670	16 342 547
dont intérêts sur emprunt	6 574 607	13 767 842	14 224 526
dont intérêts sur avance du Pays	2 620 000		
dont différence négative de change	101 269	585 508	1 145 661
dont DAP		3 565 320	972 360
Produits financiers	22 571	579 595	129 031
dont produits de participation			
dont intérêts et produits assimilés		387 935	126 624
dont reprise sur provision et transfert de charges			
dont différence positive de change	22 571	191 660	2 407
Résultat Exceptionnel	-10 509 310	-23 631 553	-27 469 337
Charges exceptionnelles	11 746 563	46 323 871	32 754 438
dont sur opération de gestion	7 023 835	6 156 475	1 079 786
dont sur opération en capital	269 191	0	
dont autres charges exceptionnelles	4 453 537	40 167 396	31 674 652
Produits exceptionnels	1 237 253	22 692 318	5 285 101
dont sur opération de gestion	922 592	10 691 965	5 285 101
dont sur opération en capital	174 661	0	
dont autres produits exceptionnels	140 000	12 000 353	
Intéressement	0	0	
Impôt sur les sociétés(IS)	1 964 067	1 946 443	5 948 407
Résultat de l'exercice	-119 484 505	-30 465 540	5 064 614

Etat de la dette bancaire :

Date de signature	Prêteur	Durée en année	Taux (%)	Période de remboursement	Dernière échéance	Capital initial	Encours au 01/01/2025	Annuité 2025	Total intérêts du contrat en FCFP
10/07/2018	Banque de Polynésie	7	2,35%	84 mensualités	10/04/2026	50 000 000	10 167 810	7 595 964	157 476
25/09/2018	Banque de Polynésie	7	2,35%	84 mensualités	25/06/2026	50 000 000	11 416 555	7 566 301	187 139
30/04/2020	SOFIDEP	7	5,50%	in fine	31/12/2030	25 005 900	25 005 900		1 395 324
15/12/2023	SOFIDEP	7	2,75%	24 mois différé + 60 mensualités	31/12/2030	100 000 000	100 000 000		2 750 004
TOTAL						225 005 900	146 590 265	15 162 265	4 489 943